



AMO : 

Marchés de service : **Contrôle technique et SPS**

Avis d'appel public à la concurrence

**Publié en application de l'article 28 du CMP – Procédure Adaptée**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

**Commune de TREMEVEN**

Place de l'église

**29300 TREMEVEN**

**Roger COLAS, Maire**

['mairie.tremeven@wanadoo.fr'](mailto:mairie.tremeven@wanadoo.fr)

**Tel : 02 98 96 23 21 Fax : 02 96 39 02 71**

**Objet de la consultation :**

**Missions de Contrôle technique et SPS  
pour la RESTRUCTURATION et l'EXTENSION de l'ANCIEN PRESBYTERE  
et la REHABILITATION PARTIELLE de la MAIRIE.**

1. **Missions :**

**Missions de Contrôle technique**

Missions de contrôle et de vérifications techniques : **L, SEI, Hand, Ph, Th, HYS, Access, VIE** conformément au décret N°99-443 du 28 Mai 1999, à la norme NFP 03-100 et à l'article R.111-19-27 du code de la construction et de l'habitation (CCH) et des règles définies par les arrêtés du 1er d'aout 2006 :

Contrôle technique en cours de chantier

- *L : mission portant sur la solidité des ouvrages et des équipements indissociables,*
- *SEI : mission portant sur les conditions de sécurité des personnes dans les constructions,*
- *Hand : mission relative au respect des prescriptions d'accessibilité aux PMR*
- *Ph : mission relative à l'isolation acoustique des bâtiments,*
- *Th : mission relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie,*
- *HYS : mission relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments.*

Vérifications techniques à la livraison

- *Access : Attestation à la livraison du respect des prescriptions PMR normalisées*
- *VIE : vérification des installations électriques avant mise sous tension*

## **Missions Sécurité et protection de la Santé**

Mission SPS de niveau 2, conformément à la loi 93-1418 du 31 décembre 1999 et textes d'application

**NB :** Les deux groupes de missions feront l'objet de deux offre séparées / le maître d'ouvrage se réserve le droit d'attribuer séparément ou conjointement les 2 missions après analyse et négociation éventuelle.

### **2. Eléments principaux du projet :**

Le projet concerne 2 sites proches :

- « L'ancien Presbytère » : Cette maison de 230 m<sup>2</sup>, en R+I+combles, désaffectée, comprendra les services de la mairie, y compris la salle du conseil et des mariages en extension dans le jardin. Ce dernier sera réaménagé et les accès adaptés.
- « La Mairie » actuelle : Ancienne maison de 340 m<sup>2</sup>, en R+I+combles, sera partiellement réaménagée : Les 235 m<sup>2</sup> utiles du RDC seront transformés en bibliothèque médiathèque après déménagement des services de la mairie au presbytère rénové. L'aménagement des étages, à intégrer lors de la conception, se fera ultérieurement.

**Les objectifs de livraison sont les suivants :**

- Presbytère pour fin décembre 2016
- Mairie pour fin septembre 2017

**L'enveloppe financière affectée aux travaux**, toutes dépenses confondues de 700.000€ HT, dont

- Presbytère : 470.000 € HT y compris jardin et accès
- Mairie RDC : 230.000 € HT y compris parvis et accès

Les deux projets seront réalisés à la suite l'un de l'autre, la nouvelle mairie devant être livrée pour permettre l'aménagement de la bibliothèque au RDC de la mairie actuelle

Le projet fait l'objet d'un programme technique détaillé, technique et financier pouvant être transmis aux candidats sur demande.

L'opération sera conduite dans la cadre d'une démarche de développement durable.

### **3. Nature des compétences requises :**

L'équipe sera composée d'un ou plusieurs bureaux spécialisés réunissant l'ensemble des compétences évoquées ci-dessous :

#### **Missions de Contrôle technique**

- une compétence en structure
- une compétence en sécurité incendie
- une compétence en accessibilité aux handicapés
- une compétence en électricité CF et cf
- une compétence en acoustique
- une compétence en isolation et thermique

## **Missions de Sécurité et protection de la Santé**

- Les compétences en coordination SPS pour les bâtiments publics similaires

Le candidat précisera la composition de son équipe, y joindra les CV des personnes affectées à la mission et leurs fiches d'habilitation nominatives au regard des missions confiées.

Il précisera également la répartition des tâches entre les différents intervenants et les dispositions organisationnelles de leurs interventions.

### **4. Retrait du dossier:**

Le dossier comporte

- Le présent document faisant office de règlement de la consultation

Le maître de l'ouvrage transmettra aux candidats qui en feront la demande par écrit un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Le programme technique détaillé

### **5. Documents à produire par les candidats:**

Le dossier du candidat devra comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation d'environ 1 page A4 précisant la composition de l'équipe, la répartition des tâches et compétences des différents intervenants décomposées en phase conception et construction
- Une note méthodologique adaptée au projet et précisant
  - les moyens humains et matériels de l'ensemble de l'équipe qui devra assurer notamment une présence régulière en phase conception et sur le chantier de façon vérifier la conception et la mise en œuvre des travaux de manière exemplaire
  - la répartition des tâches et compétences des différents intervenants décomposées en phase conception et construction
- Une fiche synthétique récapitulative de références significatives de projets similaires, (objet, complexité, surfaces, montant des travaux, ratios, délai de réalisation, etc...) et notamment d'exemples récent d'aménagement d'espaces ERP similaires ( enfance, cantines scolaires, espaces associatifs).
- Le tableau détaillé des interventions par phase
- Les pièces administratives DCI, 2, 3, certificats professionnels et assurance
- Un projet de convention par groupe de mission

6. **Modalités et Critères de sélection des offres:**

Le choix du titulaire sera réalisé par le Représentant du Pouvoir Adjudicateur.  
Ne seront pas admises, les offres qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au présent règlement de consultation. En cas de dossier incomplet aucun complément ne sera demandé et l'offre sera écartée.

Critères de jugement des offres

| Hiérarchie |     | Critères  |
|------------|-----|---|
| 1          | 40% | Valeur technique appréciée en regard des références et éléments demandés dans la note explicative |
| 2          | 60% | Le forfait de rémunération  |

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'auditionner les candidats les mieux placés

7. **Candidatures :**

Candidatures et proposition d'honoraires à adresser à la Mairie de TREMEVEN ,

**Avant le lundi 26 janvier à 12 h.**

Sous pli avec accusé de réception ou déposer directement en Mairie contre un récépissé de dépôt

8. **Renseignements complémentaires :**

Après des services du Mandataire :

Mairie de TREMEVEN  
Madame Chantal CAUDAN,  
DGS  
Place de l'église  
29300 TREMEVEN  
['mairie.tremeven@wanadoo.fr'](mailto:mairie.tremeven@wanadoo.fr)  
Tel : 02 98 96 23 21 Fax : 02 96 39 02 71

Ou de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :

YK Conseil  
Yves KERMORGANT  
tel 02 98 84 30 76 ou 06 87 46 05 26  
55 Rue Charles NUNGESSER  
29200 BREST- GUIPAVAS  
[yk.conseil@gmail.com](mailto:yk.conseil@gmail.com)

9. **Introduction des recours :** Tribunal Administratif de Rennes – 3 Contour de la motte – 35 000 RENNES

XX